

355

S. J. 118-30

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de M. GOURJU, relative à la création d'un septième arrondissement municipal dans la ville de Lyon et à des modifications dans l'article 73 de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale. (N^{os} 83 et 143, année 1901.)

(Nommée le 21 mai 1901.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : GOURJU.
- 2^e — POCHON.
- 3^e — SILHOL. *Président*
- 4^e — VICTOR LEYDET.
- 5^e — GILLOT.
- 6^e — RÉPIQUET. *Secrétaires*
- 7^e — Comte DE BLOIS.
- 8^e — DELOBEAU.
- 9^e — ÉDOUARD MILLAUD.



7

Séance du Jeudi 23 mai 1901.
Commission relative à la création d'un nouvel arrondissement
à Lyon.

La commission se réunit à 11 h. 12 Président. M. Silhol. Secrétaire. M. Périquet
Présents: M. M. Silhol, Edouard Milloud, Pochon, ~~Joseph~~ Périquet
Gourju, Delobean, Cl^{er} de Blois. Absents M. M. Victor Lyautey, Siblot.
Les membres présents sur l'invitation de M. Silhol président
exposent successivement dans quels termes et quelles conditions ils
ont été nommés membres de la commission
après quoi M. Gourju auteur de la proposition expose la question. Il
fait l'historique de l'accroissement successif et progressif de la population
de l'arrondissement dont le projet de loi demande la division
en 2 arrondissements par la création d'un 7^{ème} arrondissement.
La commission demande qu'un plan lui soit fourni et qu'on fournisse
l'opinion du ministre compétent.

Paris 23 mai 1901

Le Président
H. Silhol

Le Secrétaire
Périquet